



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CIRCULAIRE N° 1831 /MPMBPE/DGD/DU 28 DEC 2016

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Signature des certificats d'origine
UEMOA/CEDEAO délivrés par le Togo

Réf. : Courrier UEMOA n° 09644/DMRC/DMRUD du 08 novembre 2016

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, les fonctionnaires ci-après désignés sont désormais les seuls habilités à signer les certificats d'origine UEMOA/CEDEAO pour le compte de la **République Togolaise**:

- Monsieur **BAMANA Baroma Magolémiéna**, Secrétaire Général du Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la promotion du Secteur privé et du Tourisme ;
- Monsieur **ATTITSO Kokou Biava**, Directeur de l'Industrie ;
- Monsieur **FEOU Bilakimwé**, Chef de Section Stratégie et Programmation Industrielle.

Les spécimens de signature et les cachets d'authentification des concernés sont joints en annexe.

J'invite en conséquence tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

Ampliations :

- MPMBPE/Cab
- MPMEF/Cab
- MIAIE/Cab
- MIM/Cab
- UGECI
- CGECI
- FEDERMAR
- FNISCI
- WEBB FONTAINE
- OIC
- Port Abidjan
- Chbre Cce & Industrie
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

Le Directeur
Général
Issa COULIBALY
Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National